

VOEUX DU MAIRE le vendredi 10 janvier 2014, Jean-Claude BLOUIN, Maire du Theil de Bretagne offrait ses vœux à la population en présence des Membres du Conseil Municipal

Chères Theillaises, Chers Theillais, chers Amis,
Après ce moment de détente mais aussi culturelle et avant la partie conviviale, permettez-moi au nom de l'ensemble de votre équipe municipale qui m'entoure de vous offrir nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour cette année 2014.

Oui Bonne, Belle et Heureuse année à chacune et à chacun d'entre vous. Que la santé vous accompagne au quotidien, que la solidarité, l'attention aux autres, mais aussi le courage, l'effort, la tolérance vous animent et vous permettent de vivre pleinement et intensément l'instant présent. Ces vœux, c'est à vous tous qu'ils s'adressent avec une mention spéciale pour vous, nouveaux theillaises et theillais ; soyez les bienvenus parmi nous.

Ces vœux s'adressent aussi à vous agents municipaux, responsables de nos écoles, responsables économiques, présidents et membres bénévoles de nos associations ainsi qu'à vous, garants de notre sécurité, membres de la gendarmerie et sapeurs-pompiers.

Ces vœux s'adressent bien entendu, à l'ensemble des theillaises et theillais avec une pensée pour ceux qui auraient aimé être présents ce soir.

2013 vient de fermer ses portes il y a quelques jours. Votre bulletin municipal s'est fait largement écho de ce qui s'y est passé. Merci à toi Geneviève et aux membres de ta commission pour le temps passé, la qualité et la richesse de ce travail de communication.

Je reprendrai seulement les points les plus marquants :

- Le Theil de Bretagne, c'est aujourd'hui 1 700 habitants soit une croissance de 50% depuis 15 ans signe sans doute d'une commune accueillante et attractive.

- L'opération d'aménagement de l'Espace de la Millière, boulevard de la gare, qui accueillera notre pôle enfance jeunesse est lancée.

- "Mémée dans les orties" 2^{ème} édition et 1^{ère} grande manifestation portée par notre comité des fêtes le 19 mai a été un succès, dommage que les conditions climatiques n'étaient pas à la hauteur de l'évènement.

- Le Theil de Bretagne sur le net. Le 20 juillet, après une année de préparation, c'était la mise en ligne de notre site internet ; site reconnu de qualité, attractif et valorisant pour un investissement financier modeste.

- La numérotation de tous les lieudits en campagne permet l'accès plus rapide et plus fiable des secours, des soins et des livraisons.

- "Résidence du Verger", ancien presbytère. Après un an de travaux, vous êtes conviés à venir découvrir le samedi 25 janvier entre 14 h et 17 h cette rénovation importante qui a permis la réalisation de six logements locatifs.

En tant que Conseiller Général, j'ai plaisir à vous rappeler l'ouverture officielle des 31 km de la 2X2 voies RENNES-ANGERS l'été dernier qui met notre commune à 15 mn de l'entrée de l'agglomération rennaise et qui renforce son attractivité.

Autre dossier, relevant de la compétence du Conseil Général, mais qui intéresse notre commune, et je vous l'annonce officiellement ce soir c'est l'implantation du futur centre technique des agents routiers du département au Theil de Bretagne.

Une 2 X 2 voies demande des réactivités d'intervention, du matériel et des infrastructures plus importantes qu'un réseau classique. Les centres techniques de Retiers et de Janzé n'avaient pas la capacité ni la possibilité d'extension pour répondre à ces

besoins. Au cours de la session du Conseil Général du 20 décembre dernier, l'assemblée a validé, à l'unanimité, l'implantation de ce nouvel équipement sur notre commune tout près de l'échangeur sur la zone des Petits Champs. Les études sont en cours et les travaux prévus pourraient démarrer fin 2014 pour une ouverture en 2016. Ce site estimé à 1 500 000 euros, accueillera une vingtaine d'agents.

Autre bonne nouvelle, à l'attention de nos enfants : c'est l'extension du collège de la Roche aux Fées à Retiers qui est à saturation. Les études viennent de démarrer.

Sachez aussi que vos élus locaux se mobilisent actuellement pour améliorer la qualité, la ponctualité et les performances de la ligne SNCF RENNES-CHATEAUBRIANT.

De plus, concernant notre communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées, ce sera l'ouverture en juillet prochain de l'équipement aquatique en construction à Janzé.

Voici listés les dossiers importants pour la valorisation, l'image et l'attractivité d'une commune et d'un territoire.

Habituellement, après la rétrospective, je vous parle de projet et d'avenir. Ce soir, je m'abstiendrai d'aborder ce chapitre. Je laisserai le soin aux futurs candidats aux élections municipales des 23 et 30 mars prochain, de vous annoncer, le moment venu, leur programme.

Acceptez en contrepartie, qu'au terme de cet engagement d'élu municipal, je le remplace par des remerciements.

Oui merci de tout cœur de la confiance que vous m'avez accordée depuis 37 ans d'engagement municipal et plus particulièrement ces 19 années en tant que maire.

Merci à tous les membres des trois équipes municipales que j'ai eu le bonheur d'animer et qui ont permis au Theil de Bretagne d'être ce qu'il est aujourd'hui.

Merci à vous qui avez été ou vous qui êtes mes adjoints pour votre implication, votre aide, vos encouragements, votre sens de l'intérêt général.

Merci à vous, membres du C.C.A.S., membres des différentes commissions pour la richesse de nos échanges et les informations que vous nous avez données.

Merci à vous, agents communaux : services administratifs, services techniques, services périscolaires, pour votre professionnalisme et votre disponibilité.

En conclusion, permettez-moi de citer et d'avoir une pensée particulière pour trois personnes :

Monsieur Jean Marie GARNIER, maire de 1965 à 1989 qui m'a sollicité pour être conseiller municipal en 1977 et avec qui j'ai réalisé un mandat en tant qu'adjoint.

Madame Christiane RABOT entrée au conseil municipal en 1983, adjointe au cours de mon premier mandat de maire emportée par la maladie pendant ce mandat en 2000.

Monsieur André HOISNARD entré au conseil municipal en 1989, adjoint de mon prédécesseur Monsieur Henri PLASIER, homme engagé qui a laissé son empreinte sur notre commune. La maladie l'a emporté en 2006.

Voilà se termine cette 19^{ème} soirée des vœux en tant que maire de votre commune.

Je vous redis profondément Merci pour votre présence aussi nombreuse, encore Bonne, Belle et Heureuse Année 2014 et Bon Vent à notre future équipe municipale et Bon Vent à notre commune du Theil de Bretagne.

Jean-Claude BLOUIN

CARTE D'IDENTITE

L'état simplifie vos démarches ! La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014.

La durée de validité de la carte d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (+ de 18 ans). Cet allongement de 5 ans concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures,
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures. Ce prolongement est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite ne sera pas modifiée.

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer en Mairie.

BIBLIOTHEQUE

« La tête dans les histoires » Le mardi 11 février à 17h15, une séance animée par Fanny vous est offerte pour les enfants de 3 à 6 ans et les adultes qui les accompagnent.

Atelier Un atelier « fabrication de poupées Kokeshi » vous est proposé le mercredi 19 février à 14h30 pour les enfants à partir de 5 ans.

Coup de cœur ! « L'extraordinaire voyage du fakir qui était resté coincé dans une armoire Ikéa » de Romain Puertolas.

Un voyage low-cost... dans une armoire Ikea ! Une aventure humaine incroyable aux quatre coins de l'Europe et dans la Libye post-Kadhafiste. Une histoire d'amour plus pétillante que le Coca-Cola, un éclat de rire à chaque page mais aussi le reflet d'une terrible réalité, le combat que mènent chaque jour les clandestins, ultimes aventuriers de notre siècle, sur le chemin des pays libres. **Horaires :** mardi 16h30-18h30, mercredi 14h30-16h30, jeudi 15h-18h, samedi et dimanche 10h30-12h30.

EXPOSITION

Le laboratoire de Merlin sera dans votre bibliothèque du 1^{er} au 20 février 2014. Le Laboratoire de Merlin itinérant permet aux emprunteurs d'expérimenter les sciences, comme à l'Espace des sciences ! Les 16 maquettes permettent d'explorer deux thèmes : "L'énergie", et "Force et lumière".

NOUVEAUX HORAIRES : LE PAPIER BUWARD

La café Le Papier Buvard change ses horaires : en effet après une période de test de quatre mois d'ouverture 7j/7, nous souhaitons nous recentrer sur notre mission première : vous proposer un programme culturel complet et de qualité. C'est un choix difficile qui s'impose, nous faisons face à des réalités économiques et humaines qui demandent d'être plus efficace pour vous préparer ce programme. **Attention nouveaux horaires à partir du 20 janvier !!**

- Mercredi à vendredi de 14h à 23h *

- Samedi et dimanche de 9h à 23h *

* et jusqu'à 1 heure si vous le souhaitez !

Tél : 02.56.48.11.92 - lepapierbuvard.wordpress.com

AVIS : Vos commerçants s'organisent pour l'accès au journal Ouest-France, le lundi vous le trouverez à la boulangerie, du mardi au vendredi chez le boucher-traiteur et le samedi-dimanche au café.

ERRATUM... ERRATUM...

Une erreur s'est glissée à la page 39 du Bulletin Municipal 2013 : vous pouvez joindre M. Médéric FREIN au numéro le 07 77 93 11 66 et non le 06 77 93 11 66.

Nos excuses à M. FREIN.

Geneviève Ferré

ATTENTION NOUVELLES REGLES POUR VOTER

Dorénavant, vous devrez présenter **OBLIGATOIREMENT** une **pièce d'identité** pour pouvoir voter et votre carte d'électeur. **SANS PIECE D'IDENTITE VOUS NE POURREZ PAS VOTER.**

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se dérouleront les 23 et 30 mars.

Cartes d'électeurs : les électeurs devront présenter les cartes distribuées en 2012. Les nouveaux inscrits recevront leur carte d'électeur au plus tard une semaine avant la date des élections.

Vote par procuration : Les électeurs non disponibles le jour du scrutin peuvent faire établir une procuration. Elle peut être établie près d'un Officier de Police Judiciaire (gendarmerie ou commissariat), ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail. A partir de cette année, le formulaire de demande de vote par procuration est disponible sur <http://service-public.fr/>. Il peut être rempli sur ordinateur puis imprimé. L'électeur doit ensuite le déposer soit à la gendarmerie, soit au commissariat, soit au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail.

BOURSES INITIATIVES JEUNES

Le forum « Partir à l'Etranger » se déroulera le :

1er février 2014 de 11h à 17h Salle Polyvalente de Retiers.

Cinq thèmes articulent le forum : loisirs-voyages, travail, études, stages et solidarité internationale. De nombreux témoignages et ateliers seront proposés. Renseignements et soutien près du Point Information Jeunesse de la Roche aux Fées, Corinne DARRORT et Marine BOSMANS PIJ de la Roche aux Fées. tel. 06.33.73.72.05. mail : pij.m.bosmans@ccprf.fr ; pij.c.darrort@ccprf.fr. Site de Janzé, 13 allée de l'Yve — tel. 02.99.47.76.83. Permanences, Maison du Développement de Retiers ou obtenir un dossier au 02.99.00.91.12 — E. Janvier.

REUNION M.S.A.

Les élus MSA du canton de Retiers organise une soirée d'information et d'échanges sur **Les Allergies...** le

Judi 30 janvier 2014 à 20 H, Salle Polyvalente de Retiers

Entrée libre gratuite, ouverte à tous. Infos au 02.99.01.80.70

AFTEC - VITRÉ : JOURNÉE PORTE OUVERTE

Samedi 1er février 2014 de 9h à 17 h

AFTEC de Vitré, 10 rue Pierre et Marie Curie

tel. 02.99.74.23.66 - e-mail vitre@aftec.fr

Formations en alternance, bac + 2, qualification....

CINEMA LE RESTERIA

Ciné débat à Retiers : Planète à vendre. Alexis Marant nous emmène en Ethiopie, en Arabie Saoudite, en Amérique Latine et montre les conséquences désastreuses de la mainmise des acteurs des pays riches sur les pays pauvres. Projection suivie d'un débat animé par le Comité Rennais CCFD Terre Solidaire **Judi 6 février, à 20h30 au cinéma Le Restéria à Retiers.** Projection proposée par L'Energie des Fées. www.energiesdesfees.fr - contact@energiesdesfees.fr

A LOUER : appartement type 3 en duplex, résidence de Bon Abri, libre fin février. Loyer 343,62 € + 15 € de charges.

Parution le lundi 27 janvier 2014.

Pour Infos-Le Theil n° 189 articles à déposer pour le 15/02/2014 à la mairie.

Responsable de publication :

Jean-Claude BLOUIN

Rédaction et impression : Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

